

la du **feuille** **BOIS**

Journal municipal
d'informations
de La Ville du Bois

128
Décembre 2017

ACCUEIL MAIRIE

· NOUVEAU ·

**Des démarches plus simples
et accessibles**

⊕ d'actualités sur www.lavilledubois.fr



MADAME, MONSIEUR,



La Communauté d'agglomération Paris-Saclay (CPS) a été créée au 1^{er} janvier 2016, suite à une procédure de fusion-extension des communautés d'agglomération Europ'Essonne et de l'ancienne communauté Paris-Saclay (CAPS). Cette fusion-extension, comme d'autres dans notre région, résultait des lois précédentes portant sur la Modernisation de l'Action Publique Territoriale (loi MATPAM) et de la Nouvelle Organisation Territoriale de la République (loi NOTRe). Lors du dernier congrès des Communautés de France (ACF), **l'Etat avait assuré qu'il n'y aurait plus de bigbang institutionnel.**

Cependant, des bruits ont laissé croire que notre Communauté d'Agglomération pourrait être rattachée à la Métropole du Grand Paris (MGP). Prenant les devants, les élus ont voté à l'unanimité une motion argumentée refusant cette intégration. Les motifs évoqués sont nombreux et parmi ceux-ci, citons :

- le **bouleversement des projets** et des politiques publiques mises en place tels que le Schéma de transport, le Plan local de l'Habitat, le pôle RN20...
- l'augmentation du **millefeuille institutionnel** : une partie de notre territoire étant déjà compris dans l'Opération d'Intérêt National (OIN) où l'Etat intervient aussi au travers de l'Etablissement Public d'Aménagement du Plateau de Saclay (EPAPS)
- la **disparition des dynamiques locales** actuellement présentes au sein de notre territoire, la perte des liens financiers et fiscaux existants avec l'agglomération et la perte du lien de

proximité avec la population. En effet, compte tenu des modalités actuelles, les Communautés d'Agglomération de la Métropole, devenues Etablissements Publics Territoriaux (EPT), ont été vidées de leur substance.

- l'**incohérence du périmètre** proposé, car selon la rumeur, cette intégration à la Métropole concernerait uniquement notre agglomération et celle de Roissy- Pays de France.

Il nous semble que, tout en conservant notre statut de Communauté d'Agglomération, par opposition aux statuts des EPT préalablement cités, le seul périmètre acceptable et opposable d'une nouvelle Métropole du Grand Paris soit celui de la Région Ile-de-France. Ceci bien sûr dans la mesure où l'Etat persévère dans sa volonté de modifier à nouveau le schéma des intercommunalités, en particulier dans la région francilienne.

Indépendamment de tout ceci, **le lien de proximité reste essentiel dans nos communes** où, malgré les difficultés, nous mettons en œuvre des actions de terrain à destination de nos habitants. J'en profite pour remercier les participants à la commémoration du 11 novembre dernier, en particulier les enfants des écoles, collèges, lycées de notre commune ainsi que leurs enseignants.

Cordialement
VoTRE MAIRE,
Jean-Pierre Meur

La Feuille du Bois - Journal municipal mensuel d'informations - Tirage : 3 400 exemplaires

Éditeur : Mairie de La Ville du Bois - Place du Général de Gaulle - 91620 / Tél. : 01 64 49 59 49 - www.lavilledubois.fr

Directeur de publication : Jean-Pierre Meur / **Co-directrice** : Régine Donneger / **Adjoint au maire délégué à la communication** : Dimitri Lavrentieff / **Rédactrice en chef** : Julie Blanvillain Service Communication avec la collaboration des élus, des associations et des services municipaux Tél. : 01 64 49 55 38 / communication@lavilledubois.fr / **Photos** : Julie Blanvillain et autres contributeurs /

Conception : Emendo / **Impression** : Imprimerie Payard - Juvisy-sur-Orge



La Ville du Bois
jumelée avec
Tirschenreuth

Distribution de «La Feuille du Bois»

Un problème de distribution ?

Contactez le service Communication : 01 64 49 55 38

ou communication@lavilledubois.fr



• RETOUR EN IMAGES •



DU 23 AU 28 OCTOBRE

SEMAINE MAGIQUE À LA BIBLIOTHÈQUE

Chasse au trésor dans le monde d'Harry Potter, initiation à la magie ou encore spectacle de magicien... les Bibliothécaires avaient réservé un programme décidément magique aux jeunes vacanciers urbisylvains.

DIMANCHE 12 NOVEMBRE

FÊTE DU SPORT

Les segway, gyropode ou onewheel n'ont désormais plus de secrets pour les 150 participants à la Fête du Sport. Proposée en complément des stands sportifs, cette initiation aux objets roulants a rencontré un franc succès auprès des enfants... et des adultes ! Merci aux associations pour leur implication.



© Dominique Dubarry, Loison



SAMEDI 11 NOVEMBRE

ÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE DU 11 NOVEMBRE

Le 11 novembre 1918 eut lieu l'Armistice qui mit fin aux combats de la Première Guerre mondiale. Devenu depuis un jour de mémoire, les élus, les anciens combattants, la population, les élèves des écoles et de l'Institut du Sacré-Coeur (une centaine cette année) se sont réunis au cimetière afin de commémorer les Morts pour la France.

NOUVEAU

La mairie enregistre désormais les PACS

Depuis le 1^{er} novembre, les Pactes Civils de Solidarité (PACS) sont enregistrés par l'officier d'Etat Civil de la mairie de résidence des partenaires, et non plus par le Tribunal d'Instance. Cette mesure, prévue par la loi de modernisation de la Justice du XXI^e siècle, vise à simplifier le quotidien des citoyens et à rendre la justice plus efficace, lisible et accessible.

Les futurs partenaires doivent faire parvenir leur dossier complet à la mairie, soit par courrier, soit en le déposant à l'accueil. Après étude des documents, un rendez-vous leur sera proposé pour l'enregistrement du PACS.

Liste des documents à fournir accessibles en ligne (cf. notice explicative Cerfa n° 52176*02) :

- Convention de PACS (vous pouvez rédiger une convention personnalisée ou compléter la convention-type via le formulaire Cerfa n° 15726*02)
- Déclaration de PACS et attestations sur l'honneur de non-parenté, non-alliance et de résidence commune (formulaire Cerfa n° 15725*02)
- Actes de naissance (copie intégrale ou extrait avec filiation) de moins de 3 mois (de moins de 6 mois pour un partenaire étranger né à l'étranger)
- Photocopies de pièce d'identité en cours de validité (carte d'identité,

passport...) délivrée par une administration publique (l'original sera à présenter le jour de l'enregistrement)

i Pour toute demande concernant des PACS contractés avant le 02/11/2017, il convient de se rapprocher de la mairie où siège le tribunal de signature du PACS.

Attention ! La délivrance des actes d'état civil est toujours effectuée à titre gratuit par les communes et les sites internet publics. Certains sites privés proposent d'effectuer ces démarches à votre place, mais à titre onéreux. La Ville ne se prévaut d'aucun d'entre eux. Soyez vigilants !

Le service Accueil-Etat civil vous accompagne au quotidien



Les agents du service Accueil-Etat Civil gère les inscriptions sur les listes électorales, les actes d'état civil (acte de naissance, de mariage ou de décès, changement de prénom ou de nom de famille), les concessions du cimetière, le recensement militaire pour les jeunes de 16 à 25 ans, l'organisation et la célébration des mariages, et désormais les PACS. Plusieurs démarches sont accessibles en ligne depuis www.lavilledubois.fr, mais vous

pouvez contacter la mairie ou vous rendre à l'accueil pour toute question ou besoin d'accompagnement dans vos demandes.

Contact : 01 64 49 59 49, etatcivil@lavilledubois.fr, ouverture au public les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h30 à 12h et de 14h30 à 17h30, les mercredis et samedis de 8h30 à 12h15



(C'EST LE MOMENT...)

Inscrivez-vous sur les listes électorales

Pensez à vous inscrire sur les listes électorales avant le 31 décembre si vous avez déménagé récemment, y compris au sein de la ville.

Comment faire ?

① Remplissez le Cerfa 12669*01 accessible sur www.lavilledubois.fr,

② Puis remettez-le pour enregistrement, auprès du service Accueil-Etat Civil, avec les pièces demandées.

CARTE GRISE ET PERMIS DE CONDUIRE

Effectuez vos démarches depuis votre domicile !

Après le passeport et la carte d'identité, vous pouvez désormais réaliser vos demandes de permis de conduire et de certificat d'immatriculation en ligne, depuis chez vous !



Equipés d'un ordinateur, d'une imprimante et d'un scanner, ces espaces permettront aux usagers n'ayant pas accès aux outils numériques ou ne maîtrisant pas ces derniers de réaliser leurs démarches, accompagnés d'un médiateur numérique.

Vous pouvez accéder aux téléprocédures :

- depuis votre domicile, via une connexion Internet
- chez les tiers de confiance (professionnels de l'automobile, auto-écoles)
- depuis un point numérique situé en préfecture ou en sous-préfecture
- dans un espace numérique, telles que les mairies, les maisons de service au public...

Rendez-vous sur **www.essonne.gouv.fr** pour effectuer vos démarches administratives 24H/24 et 7J/7. Il n'est plus nécessaire de se rendre en préfecture. Les guichets « cartes grises » et « permis de conduire » sont donc fermés définitivement au public.

Afin d'accompagner les usagers qui le souhaitent dans leurs démarches, la préfecture de l'Essonne située à Evry et les sous-préfectures d'Etampes et de Palaiseau ont mis en place des points numériques (horaires d'ouverture sur www.essonne.gouv.fr).

Les téléprocédures sont des opérations sécurisées, accessibles depuis des sites administrés par les services de l'État.

• EN BREF •

NOUVELLE ACTIVITÉ

Cabinet de Kinésithérapie

Après une formation en kinésithérapie, spécialisée en kiné du sport, et 6 années d'exercice, Jimmy BOCQUIER développe son activité en ouvrant son cabinet au 52 vieux Chemin de Montlhéry. Sur rendez-vous, à domicile ou au cabinet, le professionnel reçoit tous les publics, à partir du nourrisson. **Contact : 01 69 01 10 66 ou 07 70 21 22 98**

DÉMARCHAGE À DOMICILE

Soyez vigilants



Comme chaque année, des personnes sont susceptibles de se présenter à votre domicile au nom du SIOM et/ou de ses opérateurs de collecte (ESD ou Veolia) afin **de vous vendre des calendriers**. Nous vous recommandons la plus grande vigilance. En effet, certains calendriers peuvent présenter le logo du SIOM ou des opérateurs, ou faire référence à la collecte des encombrants, mais il s'agit là d'une **utilisation frauduleuse et non cautionnée**. Cependant, certains agents de collecte effectuent cette démarche à titre privé. Pour cela, ils doivent être en mesure de vous présenter des justificatifs récents (pièce d'identité et fiche de paye de moins de 3 mois). Sans ceux-ci, ne donnez pas suite à la demande.

COMMERCES

5 Papilles d'Or à La Ville du Bois

Comme chaque année, la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Essonne remet les prix des Papilles d'Or aux commerces alimentaires qui se sont distingués. A La Ville du Bois, 5 commerces se sont vu décerner le titre, nous leur adressons nos félicitations pour leur engagement au profit de la qualité et du goût.

4 PAPILLES



Torréfacteur
• **Café et Thé** •
Centre commercial de La Ville du Bois
01 69 01 70 60 / Fermeture : dimanche



Caviste
• **Cavavin** •
Centre commercial de
La Ville du Bois / 01 64 49 55 31 /
Fermeture : dimanche

3 PAPILLES



Pâtisserie • **L'instant Gourmand** •
13 Grande Rue
01 69 63 04 85 / Fermeture :
mercredi et dimanche après-midi



Crêperie • **Le Sarzeau** •
27 Grande Rue / 01 64 49 33 61
Fermeture : lundi midi, samedi
midi et dimanche



Poissonnerie • **Royale Marée** •
Thierry Saldiboure / 06 86 88 37 98
Marchés Morsang-sur-Orge le mercredi
et samedi, et Savigny-sur-Orge le mardi,
vendredi et samedi

Comment se déroule le challenge ?

Les labellisés se sont inscrits de leur propre initiative au concours. Après une présélection rigoureuse, le jury, composé de professionnels et de consommateurs, se rend chez le candidat afin d'évaluer s'il est éligible à recevoir le label "Papilles d'Or" et lui attribue un nombre de Papilles (de 1 à 4). Les critères portent sur l'attrait du commerce, l'accueil et les services rendus, l'hygiène, la qualité des produits et bien entendu la dégustation !

A NOTER

L'application smartphone « Papilles d'Or » permet aux consommateurs de trouver facilement les candidats labellisés et leurs bons plans, quel que soit le lieu. Le guide complet des Papilles d'Or de l'Essonne est disponible à l'accueil de la mairie, auprès des commerces labellisés ou sur <http://www.lespapillesdor.fr/>

• C'EST AUSSI... DANS L'ACTUALITÉ •



TRAVAUX EN COURS

Chemin des Châtaigniers, des travaux de remplacement de la canalisation principale de transport d'eau potable ainsi que des branchements individuels sont en cours de réalisation jusqu'à fin décembre 2017. Une circulation alternée a été mise en place avec des fermetures par intermittence. Le stationnement est interdit sur une partie de cette voie.

Chemin de la Pente Douce, un exutoire pour les eaux de pluie a été réalisé sur un terrain appartenant à la commune et



dirigé vers la forêt afin d'améliorer l'évacuation des eaux de pluie dans ce secteur.

A l'Escale, des travaux d'étanchéité et d'amélioration de l'évacuation des eaux de pluie ont eu lieu sur la toiture. Dans la salle Dojo au 1er étage, des travaux de doublage, peinture et pose de revêtement de sol seront menés d'ici la fin de l'année afin de lui affecter des activités culturelles. Le nouveau Dojo étant désormais situé au sein du gymnase des Bartelottes.



VŒUX

Le Maire présentera ses vœux le vendredi 12 janvier

A l'occasion de la nouvelle année, le Maire invite les Urbisylvains à la présentation de ses vœux le vendredi 12 janvier à 19h à l'Escale, 14 chemin des Berges. Venez nombreux rencontrer vos élus lors d'une soirée simple et conviviale, en partageant le verre de l'amitié.



VISITE DES SCOLAIRES

"M. le Maire, c'est quoi une mairie ?"

Le 19 octobre dernier, Jean-Pierre Meur recevait une visite un peu inhabituelle : les élèves de CM1 de l'école Notre-Dame ! Très enthousiastes, mais aussi très disciplinés, les enfants se sont installés dans la salle du conseil municipal afin de lui poser toutes les questions relatives à l'organisation d'une mairie et à la gestion d'une commune. A quoi ça sert un maire ? Est-ce que c'est dif-

ficile ? Avez-vous déjà rencontré le Président de la République ? Quelles sont les infrastructures de La Ville du Bois ? Comment se déplace t-on dans la ville ? Pourquoi construit-on des immeubles ?

Pour les élèves, ce moment d'échange permet de comprendre le lien entre les services qu'ils utilisent au quotidien et la mairie mais aussi de définir le rôle des élus.



SÉJOUR HIVER 2018

Le service Educatif organise un séjour "Vacances dans le Jura" du dimanche 18 au samedi 24 février 2018 pour 24 enfants de 6 à 11 ans (Cp au Cm2). Le trajet se déroulera en autocar de tourisme au départ de La Ville du Bois. Au programme : jeux de neige, luge, ski de descente, ski de fond, jeu « biathlon laser » et ski « joering » (glisse sur neige tiré par un cheval).

Le coût du séjour est de 360 € payable en 3 fois. Rendez-vous au service Educatif pour les inscriptions à partir du mercredi 10 janvier 2018 à 8h15.



CALCUL DU QUOTIENT FAMILIAL 2018

Toutes les familles doivent faire calculer leur nouveau quotient familial 2018 entre le mardi 26 décembre 2017 et lundi 22 janvier 2018.

Vous devez vous présenter physiquement en mairie, au service Educatif (démarche obligatoire), avec les déclarations sur les revenus (déclaration 2017 sur les revenus 2016) et l'attestation de la CAF justifiant des prestations perçues en 2016.

+ d'infos,

service Educatif, 01 64 49 59 45,
educatif@lavilledubois.fr

• RDV... DE LA PETITE ENFANCE •

Camion PMI «Le baladin»

Consultations par le médecin

Vendredis 8 et 22 décembre,
de 9h à 17h

Permanence "pesée et conseils"

Mardis 5 et 19 décembre,
de 9h à 12h

Sur le parking de l'Escale (chemin des Berges). Prendre rendez-vous au 06 80 72 81 94.

Biblio-bébé

Mardi 19 décembre, de 10h à 11h

Matinée réservée aux 3 mois - 3 ans à la découverte des albums pour tout-petits.

Sans réservation.

Bibliothèque

(11 bis rue des Ecoles)

Contact : 01 64 49 59 41.

Accueil parents-enfants

«1, 2, 3 Soleil»

Espace de jeu, de paroles, de rencontres et d'échanges, réservé aux enfants de moins de 4 ans, non scolarisés, accompagnés d'un ou deux adultes familiaux. Accueil libre et gratuit.

Les vendredis de 8h45 à 11h à l'Escale «Les Lutins du Bois», en face de l'Escale. Sans réservation.

Vendredi 8 décembre : motricité

Vendredi 15 décembre : jeux libres

Vendredi 22 décembre : évènement musical, chants et ambiance de Noël

Renseignements : 01 69 63 32 72.

MUSIQUE CLASSIQUE

De Bach à nos jours

Le **samedi 16 décembre**, venez assister à un grand concert classique avec le pianiste Denis Grotsky, répertoriant Bach, Beethoven, Chopin, Rachmaninoff...

Compositeur et pianiste, Denis Grotsky, né en 1983 à Vilnius (Lituanie), débute sa carrière de pianiste à l'âge de 6 ans. Après avoir remporté plusieurs prix nationaux et internationaux de piano, il devient en 2010 l'assistant de l'Ambassadeur

de Lituanie en Russie pour les affaires culturelles. A ce titre, il a organisé plus de 50 manifestations culturelles en Russie. Il compose également de la musique pour films.

Eglise St Fiacre 20h30

Tarif normal 12 € /

Tarif réduit (- 12 ans) 8 €

Billetterie sur place ou en pré-vente
au service Culturel, 01 64 49 55 40



ÉVÈNEMENT

Téléthon : innover pour guérir



Comme chaque année, la Ville se mobilise pour participer au Téléthon. Le **samedi 9 décembre**, plusieurs animations sont prévues afin de collecter des dons au profit de l'Association Française contre les Myopathies.

Randonnée pédestre, 9h

« Tour du canton » par l'association Retraite Sportive. 9h départ Escale, 12h repas tiré du sac à Linas, 13h15 départ de Linas, 16h30 retour Escale

Cours d'aquagym et aquafitness

Par le Club des Oursins à la piscine de Montlhéry.

Séance à 19h et à 19h45. Tarif 7€ au profit de l'AFM.

Inscriptions sur ocm91.fr ou au 06 74 78 79 50

Spectacle de danse, 19h

Par l'association Danse et Gym du Bois à l'Escale, Salle Léon Froissant, 14 chemin des Berges.

Entrée 3 euros au profit de l'AFM.

Urne de dons

3 stands pour faire vos dons au centre commercial VDB.

Vente de nounours porte-clefs & objets au profit du Téléthon.

+ d'infos, service Culture, Sport et Vie associative au 01 64 49 55 40,
culture.sport@lavilledubois.fr

• ASSOCIATIONS •

RETOUR SUR...

Le tournoi des Raquettes du TCVB

« L'équipe féminine du TCVB constituée d'Anne-Céline, Véomany, Christel et Marie a défendu les couleurs de l'Essonne lors de la phase nationale des Raquettes FFT.

Cette compétition s'est déroulée les 6, 7 et 8 octobre à Annecy dans un cadre somptueux et une ambiance

festive. Même si nos joueuses n'ont pas atteint le tableau final, nous sommes fiers de leur parcours et les remercions d'avoir porté les couleurs du TCVB aussi loin dans la compétition. Bravo les filles ! »

Le Tennis Club de La Ville du Bois

Les Gazelles puéricultrices à Marrakech

Notre Urbisylvaine Valérie Romann et sa coéquipière Carine Decraene, candidates au départ du Rallye Aïcha des Gazelles en mars prochain, préparent leur aventure. Invitées par leur sponsor officiel Drivelectric, elles se sont rendues à Marrakech pour assister au rallye Light US, qui avait lieu au Movenpick Hotel Mansour Eddahbi. Co-organisée



par Drivelectric, cette compétition rassemble 17 véhicules électriques de la marque Tesla (Valérie et Carine descendront jusqu'au site de départ du Rallye à bord d'un Model X) qui parcourent 3500 km entre Marrakech et Bonn, en marge de la Cop 23.

Retrouvez-les sur leur page Facebook "Les Gazelles Puéricultrices".

Le palmarès de notre artiste Urbisylvain, Gyuri Karnay



Graff.



Dessin



Abstrait



Gouache

La Finale de la Fête de la Peinture 2017 "Couleurs d'Île-de-France", réunissant plusieurs villes de l'Essonne, a eu lieu le dimanche 5 novembre à Etrechy. Notre uwrbisylvain, Guyri Karnay a remporté plusieurs prix : sur 8 participations dans différentes villes, il a obtenu 7 prix et lors de la finale, 4 prix (graff, dessin, abstrait et gouache). Bravo !

Concerts Inattendus du Nouvel An



Organisés par la Communauté Paris-Saclay, trois

concerts conviviaux et festifs gratuits sont proposés à l'ensemble des habitants des vingt-sept communes de l'agglomération le 1^{er} janvier prochain. Pour cette occasion, autour de l'Orchestre de l'Opéra de Massy et du chœur l'Atelier, sont rassemblés des ensembles instrumentaux et des chœurs du territoire. bercé par les couleurs de la musique, le public a le plaisir de découvrir une programmation riche en surprises, tenue secrète jusqu'à la dernière minute, et révélée par les commentaires des chefs d'orchestre au fil des concerts.

Le 1^{er} janvier 2018, les concerts sur le thème de la nature auront lieu à :

- 11h à l'Opéra de Massy
- 15h au Théâtre de Longjumeau
- 18h à l'Espace Boris Vian aux Ulis

La distribution des places est effectuée par chaque commune, qui dispose d'un nombre de billets au prorata de sa population (48 pour La Ville du Bois, à raison de 16 places par concert).

Renseignements pour la billetterie auprès du service Culturel, 01 64 49 55 40, jusqu'au 15 décembre midi.

EXPRESSION DES CONSEILLERS N'APPARTENANT PAS À LA MAJORITÉ MUNICIPALE

Les groupes représentés au sein du conseil municipal disposent d'une tribune d'expression libre dans le journal municipal. Les propos tenus sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs. Retrouvez l'ensemble des tribunes sur www.lavilledubois.fr

Vivre Autrement

Mes chers concitoyens, concitoyennes, Quelle blague cette polémique autour de l'orthographe et de la féminisation des mots au moment où le hashtag balance ton porc fait rage. Quelle extraordinaire idée ! Les hommes sont surpris de cette déferlante de témoignages mais nous, les femmes, avons toutes vécu des situations semblables. Ce qui est incroyable c'est la solidarité masculine que j'entends s'exprimer au gré de mes balades, de mes échanges informels, de la lecture de certains articles. Qu'attendez-vous Messieurs ? Vous êtes trop peu nombreux à vous exprimer, à soutenir cette parole. Pourtant la majorité d'entre vous ne sont pas des harceleurs. Vous pouvez donc aider cette parole à émerger car vous savez que les violences sexuelles sont avec la torture celles qui provoquent le plus de troubles psychotraumatiques. Cela permettra de mettre à mal l'impunité dont bénéficient encore la plupart des agresseurs. Parlons toutes et tous afin que cette violence cesse. Il me semble que c'est bien parti.

Je vous souhaite un joyeux Noël et vous invite à contacter Vivre Autrement pour quelque sujet que ce soit.

Bien cordialement.
Véronique Pujol



EDVDB

Texte non parvenu.

EXPRESSION DES CONSEILLERS DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

UCVB

Vous pensez que nous sommes envahis par les « mauvaises » herbes ? Mais sont-elles vraiment mauvaises ou juste inesthétiques ? Nous ne les voyons pas belles comme des fleurs car elles ne poussent pas là où nous souhaiterions les voir. Pourtant, ces herbes ont des propriétés très bénéfiques pour la santé, l'environnement ou la biodiversité. Il est désormais interdit aux structures publiques d'utiliser des produits phytosanitaires. En effet, 1 cuillère à café de produit, pollue 10 000 m³ d'eau potable, soit l'équivalent de 3 piscines olympiques. Pour les particuliers, l'interdiction prendra effet en 2019.

Des solutions alternatives existent, comme le binage, l'arrachage, le fauchage, le désherbage thermique à gaz, etc... mais ces moyens demandent davantage de temps et sont malgré tout bien moins efficaces. Nous avons donc quelques mauvaises herbes récalcitrantes qui résistent. Au nom du bien-vivre ensemble, comme pour le déneigement des trottoirs en hiver, chacun peut agir et arracher quelques petites herbes.

Il est scientifiquement prouvé que les pesticides ont de lourdes conséquences sur la nature et la santé, alors tous ensemble, prenons les choses en main !

Pour la liste UCVB,
Dimitri Lavrentieff



Les élus reçoivent les Urbisylvains sur rendez-vous : ☎ 01 64 49 59 40

Maire : Jean-Pierre Meur

Adjoints au maire :

Jacky Carré, Travaux, voirie, bâtiments publics, sécurité des bâtiments
Anne Berchon, Petite enfance et jeunesse
Frédéric Delattre, Educatif
Martine Peureux, Culture, associations culturelles, festivités et jumelage
Marcel Brun, Finances et infrastructures
Marie-Claude Mortier, Sports
Dimitri Lavrentieff, Communication, nouvelles technologies, liaison avec les habitants des quartiers
Marie-Claude Karnay, Solidarité et affaires sociales

Conseillers municipaux :

Maurice Bourdy, Suivi technique des manifestations culturelles et sportives, cérémonies commémoratives, sécurité des bâtiments
Michel Charlot, Urbanisme
Robert Arnould-Laurent, Très haut débit, système d'informations géographiques (SIG)
Claude Lepetit, Affaires communales relatives à certaines missions financières
Eliane Ciret, Relations avec le CLIC, portage des repas, aide à domicile

Nicole Lebon, Emploi et insertion
Catherine Jouan, Relations avec les bailleurs sociaux, instruction des demandes de logements aidés
Ibrahim Osseni, Développement économique
Patrick Bourillon, Déploiement des manifestations culturelles et sportives
Christelle Derchain, Environnement, cadre de vie, liaisons douces
Sylvie lafrate, Mutualisation des services, optimisation des moyens dans le domaine des ressources

humaines
Natacha Boullié, Relations avec les commerçants locaux et la chambre de commerce et d'industrie
Stéphanie Régnauld
Claude Thiroux, Transports, covoiturage, accessibilité, performances énergétiques
Sandrine Bouillet
Véronique Pujol
Micheline Gesbert
Reynald Blanchet
Arnaldo Giarmana
Jocelyne Cloirec

État civil

Bienvenue

04 oct. : Léna NEDELLEC
05 oct. : Lya DAVY
12 oct. : Franck LOUETTE
COLSON
13 oct. : Lily-Rose NAUD
20 oct. : Loé DONNÉ
23 oct. : Valentin CHIALE
27 oct. : Logan MORE

Condoléances

26 oct. : Geneviève BUCHER
veuve MORAVIC
27 oct. : Micheline
STEFANELLI veuve LENOIR
30 oct. : André OSSE

Félicitations

07 oct. : Emeline ECALE
et Alexis REVOL

SÉCURITÉ



Faites surveiller votre logement pendant votre absence

L'Opération Tranquillité Vacances permet de partir en congés l'esprit libre. Avant toute absence, remplissez le formulaire en ligne afin de vous signaler auprès des agents de police, qui effectueront une surveillance de votre logement.

Equipés de tablettes numériques, les policiers municipaux vous informent par courriel de leur passage, s'il n'y a rien à signaler, et peuvent vous contacter en cas de besoin.

Comment s'inscrire ?

En remplissant le formulaire en ligne (votre demande est envoyée directement par mail à la Police municipale) sur www.lavilledubois.fr, ou en se rendant au poste de police municipale ou à la gendarmerie de Nozay. Dans ce cas, munissez-vous d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile et d'une adresse courriel.

Renseignements, Police municipale, 01 64 49 55 60

• UTILE •

La Mairie

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 17h30
Mercredi et samedi de 8h30 à 12h15

Place du Général de Gaulle - 91620 La Ville du Bois
Tél. : 01 64 49 59 49 - www.lavilledubois.fr

PERMANENCES

Aide aux victimes - Jeudi 14 décembre à La Ville du Bois (CCAS, 23 rue du Grand Noyer) et jeudi 21 décembre à Linas (Bâtiment La Source, 54 avenue de la Division Leclerc), sans rendez-vous. Renseignements : 01 60 78 84 20

Assistante sociale - Permanence sur rendez-vous au CCAS, 23 rue du Grand Noyer. Contact : Maison Départementale des Solidarités, 01 69 79 93 35.

Accueil, écoute et soutien des jeunes - Pour les jeunes de 12 à 25 ans. Questions de scolarité, d'emploi et de santé. Inter'Val, 29 chemin des berges, 01 64 49 00 76.

Accompagnement administratif et juridique - Permanence gratuite tous les 15 jours, sur rendez-vous, au CCAS (23 rue du Grand Noyer). Contact : 01 69 63 32 79.

Permanence de médiation - Information, écoute, orientation. Sur rendez-vous au 01 64 49 59 40. Mairie, place du Général de Gaulle.

Permanence OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) Des conseils techniques, un appui administratif et des aides financières pour rénover votre logement. Renseignements au 01 60 78 17 11.

Caf - Evry (1-3 impasse Alexis Trinquet), du lundi au vendredi de 8h30 à 16h (le mercredi uniquement sur rendez-vous). Tél. : 0 810 25 91 10.

CPAM - Arpajon (15 rue Jules Lemoine), du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h45 à 17h. Tél. : 3646.

Notaire - Consultation sur rendez-vous, gratuite et anonyme, par la chambre des notaires de l'Essonne. Mardis 5 et 19 décembre, à Evry. Contact : 01 60 78 01 27

DÉPUTÉE

Marie-Pierre RIXAIN,
députée de la 4^e circonscription
de l'Essonne
marie-pierre.rixain@assemblee-nationale.fr

URGENCES


- **Urgences** : 112
- **Pompiers** : 18
- **Samu** : 15
- **SOS médecins** : 0 826 88 91 91
- **Pharmacie de garde** (nuit, dimanche ou jour férié) : contacter le commissariat de police d'Arpajon au 01 69 26 19 70
- **Police** : 01 64 49 55 60 ou 17
- **Gendarmerie** : 01 69 63 25 00
- **Eau** : 0 977 40 11 42
- **Electricité** : 0 972 67 50 91
- **Gaz** : 0 800 47 33 33

RAMASSAGE DES DÉCHETS

- **Ordures ménagères** : lundi et jeudi
- **Emballages ménagers (plastique, carton, papier, métal...)** : mercredi
- **Verre** : un lundi sur deux (semaines impaires)
- **Déchets verts** : reprise en avril 2018
- **Encombrants** : 1^{er} vendredi du mois
- **Déchèteries** :
Nozay : 01 69 63 81 10 (fermée le mardi et le jeudi)
Ste Geneviève des Bois : 01 60 16 60 67
St Michel sur Orge : 01 60 16 01 66
Morangis : 01 69 09 57 18

 Contact : 01 69 74 23 50
contact@siredom.com

LES TRANSPORTS EN COMMUN

- **Navette gratuite** : du mardi au samedi ; circulation en centre ville et vers les zones commerciales ; rejoint les lignes de bus DM 17, DM 151, 152, 153.
 - **Lignes de bus DM 151, 152, 153** : pour aller à Paris (Porte d'Orléans), à Massy (RER B) ou vers Arpajon.
 - **Lignes de bus DM 17** : pour rejoindre la gare d'Epinay-sur-Orge (RER C) et le collège Louise Weiss à Nozay
-  Horaires et parcours : lavilledubois.fr
> Côté pratique > Transports

• AGENDA •

Téléthon

• Samedi 9 décembre •

Téléthon

Randonnée pédestre, 9h

« Tour du canton » par l'association Retraite Sportive
9h départ Escale, 12h repas tiré du sac à Linas, 13h15 départ de Linas, 16h30 retour Escale

Spectacle de danse, 19h

Escalé Salle Léon Froissant
Entrée 3 euros au profit de l'AFM
Animé par Danse et Gym du Bois

Cours d'aquagym et aquafitness

Par le Club des Oursins à la piscine de Montlhéry

Séance à 19h et à 19h45. Tarif 7€ au profit de l'AFM.

Inscriptions sur ocm91.fr ou au 06 74 78 79 50

Urnes de dons, de 9h à 18h

Au centre commercial VDB
3 stands pour faire vos dons.
Vente de nounours porte-clefs & objets au profit du Téléthon.
+ d'infos, service Culturel, 01 64 49 55 40

Samedi 2 décembre, 18h

• Audition de Noël •

Ecole de musique, halle de la Croix Saint-Jacques, voie du 8 mai 1945
Par les classes du Conservatoire
Entrée libre

Samedi 9 et mercredi

13 décembre, 14h

• Ateliers déco de Noël en perles à repasser •

Bibliothèque, rue des Ecoles
Sur inscription, à partir de 6 ans,
01 64 49 59 41

Samedi 16 décembre, 20h30

• Concert de musique classique •

Eglise St Fiacre
Par le pianiste Denis Grotzky

Tarif normal 12 € / Tarif réduit (- 12 ans) 8 €
Billetterie sur place ou en pré-vente au service Culturel, 01 64 49 55 40

Lundi 1^{er} janvier

• Concerts Inattendus du Nouvel An •

Organisés par la Communauté d'agglomération Paris-Saclay
3 concerts conviviaux et festifs gratuits proposés à l'ensemble des habitants des 27 communes de l'agglomération. Programmation riche en surprises, tenue secrète jusqu'à la dernière minute !
Les concerts sur le thème de la nature auront lieu à 11h à l'Opéra de Massy, à 15h au Théâtre de Longjumeau et à 18h à l'Espace Boris Vian aux Ulis.

Renseignements pour la billetterie auprès du service Culturel, 01 64 49 55 40
Les billetteries sont ouvertes jusqu'au 15 décembre 2017 midi.

• JANVIER EN BREF •

12 janvier : cérémonie des vœux du maire aux Urbisylvains

13 janvier : soirée "Théâtre dans tous les sens", par la compagnie La Couleur des Mots

14 janvier : cyclo-cross Eric Bérault dans le Bois de Monsieur

27 janvier : concert du Nouvel an par le Conservatoire municipal



+ d'infos sur www.lavilledubois.fr et sur La Ville du Bois